



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 121564

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fermeture du site Arcelor-Mittal de Hayange. Le projet Ulcos (*ultra-low CO2 Steelmaking*) chiffré à 733 millions d'euros, dont 178 millions d'euros d'investissement par Arcelor-Mittal et le consortium, garantissait la pérennité de ce site. Des engagements avaient été pris pour la pérennisation de la filière liquide et pour que le projet Ulcos aboutisse. Or les décisions à court terme qui ont été prises ne respecteraient pas ces engagements. Il lui demande quels sont les moyens mis en œuvre, dont l'accompagnement financier du projet Ulcos, pour que vive le site sidérurgique d'Hayange.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121564

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11734

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)